

# COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DRAC/AMIF DU 13 OCTOBRE 2021

### ELUS REFERENTS :

**Arnaud PERICARD**, maire de Saint-Germain-en-Laye (78), Vice-président de l'AMIF en charge de la culture et du patrimoine

**ANNIE TISSIER**, adjointe au maire de Flagy (77)

### ORDRE DU JOUR :

- **Situation des établissements culturels** (cinémas, musées, lieux de pratiques amateurs, spectacle vivant) et associations à visée culturelle
- Mise en œuvre du **pass sanitaire**
- **Dispositifs d'aides** au secteur culturel

### CONTEXTE/ACTUALITE :

#### Situation des établissements culturels :

##### Cinémas :

D'après le Centre national du cinéma (CNC), l'activité des salles était presque revenue à la normale début juillet avec 3 millions d'entrées par semaine. L'entrée en vigueur du pass sanitaire a fait diminuer ce nombre à 2 millions d'entrées par semaine. Au fil des dernières semaines, ce nombre est remonté à environ 2,5 millions. La Fédération nationale des cinémas français estimait que le **déficit de 7 millions d'entrées** depuis la mise en place du pass sanitaire équivaut à une **perte de 50 millions € de chiffre d'affaires**.

##### Festivals de l'été :

La fréquentation des festivals a été assez mauvaise, avec des **baisses importantes de recettes de billetterie** par rapport à 2019 (diminution moyenne de 50 à 60%, selon le Prodiss, syndicat national du spectacle musical privé). A titre d'exemple, le célèbre festival des Vieilles Charrues a accueilli 30 000 spectateurs alors que la jauge était de 50 000 places. D'autres festivals ont quant à eux préféré jeter l'éponge, comme We love green.

##### Musées :

Si quelques grands musées connaissent des tendances encourageantes depuis l'été, à l'image du Centre Pompidou et du musée d'Orsay, de nombreux musées franciliens subissent de plein fouet la **chute du nombre de touristes étrangers**. A titre d'exemples, le musée du Louvre connaît une baisse de fréquentation de près de 75% en 2021, comparé à la même période (de janvier à juin) de l'année précédente ; le château de Champs-sur-Marne une baisse de 56% et la Villa Savoye, dans les Yvelines, de 69%.

Associations culturelles : d'après le baromètre de la Coordination et fédération des associations de culture et de communication (Cofac) rendu public en mars dernier, **les responsables associatifs du secteur ont un fort sentiment d'abandon de la part de l'Etat**. En cause : la complexité de mise en œuvre des consignes gouvernementales (principalement dans le domaine de l'enseignement artistique) et les mesures de soutien inadaptées au secteur associatif bénévole (chômage partiel, prêt garanti par l'Etat, etc.).

Application du pass sanitaire dans les établissements recevant du public : le protocole complet est à retrouver [sur le site du ministère de la Culture](#).

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DRAC/AMIF DU 13 OCTOBRE 2021

#### Dispositifs d'aides au secteur culturel :

##### Plan de relance :

Le 3 septembre 2020, le Gouvernement a annoncé la mobilisation de **2 milliards €** pour la culture dans le cadre du plan de relance<sup>1</sup>.

Un an après, un premier bilan a été fait par le ministère de la Culture. Sur les huit premiers mois de l'année 2021, la consommation cumulée des crédits du plan de relance pour la Culture est conforme aux prévisions, avec d'ores et déjà **793 M€ engagés**, soit 65% des dotations mises à disposition pour l'annuité 2021 et près de 50% des crédits budgétaires ouverts sur l'ensemble du volet de France Relance en faveur de la culture.

Parmi les crédits engagés :

- 345 millions € pour le patrimoine sur une enveloppe totale de 614 millions €. Une enveloppe de 80 millions € est spécifiquement dédiée au Plan cathédrales (52 opérations concernées).
- 270 millions € en soutien des filières presse, livre, cinéma et audiovisuel
- 150 millions € pour la création et la diffusion artistique. Cette enveloppe soutient des structures de spectacle vivant subventionnées mais aussi la filière musicale.

Le ministère de la Culture a précisé qu'un **nouveau plan d'aide** était envisagé, en complément des aides au titre du Plan de relance. Celui-ci ciblerait particulièrement les grands établissements culturels qui souffrent de la baisse du tourisme international.

##### Autres dispositifs d'aides financières :

- **856 millions € d'aides d'urgence** en 2020
- **949 millions €** pour les **intermittents**
- **3,3 milliards €** d'aides transversales : activité partielle, exonération de charges sociales, fonds de solidarité et prêts garantis par l'Etat.

##### Pass culture :

Au terme d'une phase d'expérimentation de 2 ans auprès de 12 000 jeunes de 18 ans dans une dizaine de départements, **le pass Culture a été généralisé dans toute France** (métropole et territoires d'Outre-mer) en **mai 2021**. Le dispositif, qui concerne aujourd'hui les jeunes de 18 ans, va être étendu à tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la Terminale dans les académies pilotes de Rennes et Versailles, avant une généralisation à toutes les académies en 2022.

Au **31 août 2021**, le Gouvernement indiquait que **680 000 jeunes** de 18 ans avaient bénéficié du Pass, qui leur permet d'avoir accès à des **bons d'achats de 300 euros** utilisables sur 24 mois pour découvrir des activités culturelles diverses (livres, concerts, théâtres, musées etc).

Le pass ne fait néanmoins pas consensus parmi une partie des professionnels du secteur qui soulignent la nécessité de mettre en place des processus de médiation et d'accompagnement des jeunes vers la culture, quand le pass obéit plutôt à une logique de « consommation » qui risque d'échouer à faire évoluer les pratiques culturelles des jeunes.

---

<sup>1</sup> Dont 1,6 milliard € sur la période 2021-2022 et 400 millions € sur 2021-2025 au titre des investissements d'avenir

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DRAC/AMIF DU 13 OCTOBRE 2021

#### Le dispositif « Eté culturel » sera reconduit en 2022 :

Pour l'édition 2021, 20 millions € d'euros ont été mobilisés afin que, partout sur le territoire, les artistes aillent à la rencontre des habitants.

#### PRINCIPAUX POINTS DES ECHANGES :

**Arnaud Périscard** remercie Laurent Roturier et Carole Spada, respectivement Directeur régionale et Directrice régionale adjointe des affaires culturelles, pour leur présence. La rentrée culturelle et les Journées européennes du patrimoine ont été aidées par une météo favorable. La reconquête des publics a pu se faire sur des opérations en plein air. Deux tendances se dessinent : une envie très forte de retrouver de la culture mais avec quelques freins. En effet, les spectacles vivants bénéficient d'un niveau de participation qui reste fragile en partie en raison des règles sanitaires (port du masque...). Le tissu associatif est également fragilisé. La priorité n'est plus de continuer à s'investir comme on peut, comme cela fut le cas au début de la crise. Les gens sont plutôt en attente de voir comment la situation évolue, quitte à se réinvestir ou à se réabonner dans quelques mois.

**Annie Tissier** confirme la grande appétence du public pour les manifestations en extérieur. C'est moins le cas en intérieur où l'on note une grande frilosité du public. Il est difficile pour les associations de remobiliser les gens. En milieu rural, on a surtout un public âgé qui vit sur place. Il y a un fort enjeu à les faire revenir.

**Laurent Roturier** remercie l'AMIF et rappelle que la ministre de la Culture est très attentive aux remontées de terrain des élus locaux. En ce qui concerne la situation du secteur culturel :

- L'Ile-de-France a connu un très bel **été culturel**, avec 350 manifestations soutenues par la DRAC pour un budget de 3,6 millions €. Les manifestations en plein air ont bien fonctionné, mais il est en effet plus difficile de faire revenir le public en salle.
- Les **abonnements**, qui constituent une ressource centrale pour l'équilibre économique des lieux culturels, peinent à reprendre. Le public craint que les salles ne ferment de nouveau et prend plutôt des places au dernier moment. Malgré tout, s'agissant de la mise en place du pass sanitaire, il n'y a pas eu de difficulté particulière.
- Les **cinémas** connaissent une baisse de fréquentation de l'ordre de 30%. Néanmoins, ils ont bénéficié d'un important soutien de la part de l'Etat avec une enveloppe de 40 millions € pour la région Ile-de-France. Cette baisse est également à analyser par le prisme de l'essor des plateformes de vidéo à la demande, une transformation qui a lieu depuis quelques années mais qui a été amplifiée par la crise sanitaire. On attend au maximum 100 millions d'entrées d'ici la fin de l'année, contre 200 ou plus avant la crise. Point positif : en Ile-de-France, les enseignants ont retrouvé le chemin des salles de cinéma avec les élèves.
- Les **grands musées nationaux**, dont une partie des recettes est liée aux visiteurs étrangers, n'ont pas retrouvé leurs taux de fréquentation habituels. Les **musées locaux** ont en revanche réussi à renouer le contact avec la population de proximité, avec des bons niveaux de fréquentation, comme en témoigne par exemple le succès de la Nuit des musées. Néanmoins, la DRAC est consciente qu'ils ont essuyé des pertes de recettes qui pèsent sur les collectivités.
- L'Etat va continuer ses efforts à destination du monde de la culture dans son ensemble. Ceux-ci se traduisent dans le **projet de loi de finances (PLF) 2022**. D'ici la fin de l'année, la ministre va également présenter de nouveaux dispositifs d'aides pour les **festivals**.

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DRAC/AMIF DU 13 OCTOBRE 2021

**Carole Spada** apporte des précisions sur les points suivants :

- **Pass sanitaire dans les bibliothèques** : ses modalités d'application font débat. Selon certaines interprétations de la loi, on peut considérer que les jeunes de 12 à 16 ans peuvent accéder aux bibliothèques sans pass au titre de l'obligation scolaire et ceux de 16 à 18 ans au titre du droit à la formation. Cette exception peut s'étendre aux étudiants sur présentation de leur carte. Ces règles sont actuellement mises en application par la Ville de Grenoble et bénéficient d'une tolérance non écrite.
- **Librairies** : la **loi Darcos** permet désormais aux collectivités de soutenir leur librairie, comme c'est le cas pour les cinémas.
- **Pass culture** :
  - o Il s'adresse aux jeunes de 18 à 20 ans et correspond à un montant de 300 € permettant d'acheter des billets de spectacle, des biens culturels (livres, instruments de musique...) et de financer une inscription à une activité artistique. Ce pass peut être un réel levier de remobilisation des publics jeunes.
  - o Les **collectivités** peuvent **inscrire leur offre culturelle** dans le pass. Un kit a été mis en place pour les accompagner dans cette démarche. La DRAC se tient à la disposition des communes pour toute précision complémentaire. Par ailleurs, l'application du pass culture permet de géolocaliser l'offre, ce qui lui donne de la visibilité.
  - o Dans les Yvelines, on a un très bon taux de couverture d'inscription des jeunes. Début octobre, on comptabilisait 17 000 jeunes inscrits dans le département, et 156 250 jeunes sur l'ensemble de l'Île-de-France, soit 66% de la cible concernée.

**Arnaud Péricard** préconise d'associer plus étroitement le réseau des **microfolies** aux manifestations culturelles. Elles ont contribué au succès de l'été culturel, dans la mesure où elles conjuguent des dimensions ludique, culturelle et digitale qui constituent un dénominateur commun de ce que l'on a pu connaître ces derniers mois.

- ⇒ **Laurent Roturier** propose d'organiser une rencontre entre l'AMIF, la DRAC et Didier Fusillier, président de l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, pour faire le point sur le déploiement des microfolies. Les microfolies de la région ont la particularité de centraliser des collections franciliennes, en plus des collections nationales.

**Annie Tissier** demande des précisions supplémentaires quant à l'**utilisation du pass culture**.

- ⇒ **Carole Spada** : les jeunes ont principalement acheté des livres (notamment des mangas), des instruments de musique et des adhésions à des ateliers de pratiques artistiques. Le point noir, c'est le spectacle vivant et notamment le théâtre. Pour y remédier, le pass fonctionne avec un algorithme qui, à partir des choix des jeunes, leur propose d'autres types d'offres avec l'objectif de diversifier leurs pratiques. Un autre type de pass est aujourd'hui en phase de test : il est à la main des établissements scolaires et permet de financer des sorties scolaires dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.
- ⇒ Une élue souligne qu'il est trop tôt pour se prononcer sur les choix des jeunes, dans la mesure où certains établissements culturels n'y ont pas encore référencé leur offre.

***En ce qui concerne le cinéma, les salles d'art et d'essai souffrent plus que les salles généralistes, malgré une programmation de qualité. Le public, en majorité senior, a du mal à revenir en salles. On craint un changement de comportement des spectateurs.***

# COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DRAC/AMIF DU 13 OCTOBRE 2021

### **Comment nourrir l'offre locale du pass ?**

- ⇒ **Carole Spada** : la Ville peut relayer ses événements en y apposant le logo du pass culture et s'appuyer sur des jeunes pour en faire la promotion auprès d'autres.

Fin de la réunion

### LISTE DES INSCRITS :

NOM	PRENOM	COMMUNE	FONCTION
ALLIER COYNE	Bénédicte	Guyancourt	Adjointe en charge de la culture et du patrimoine
BARTHON	BARBARA	Croissy-sur-Seine	Directrice de la culture
BEAULANDE	Marie-José	Eaubonne	Maire d'Eaubonne
BEGUIN	Julie	Longjumeau	Ajointe au Maire chargée de la politique culturelle
BELLINELLI	Anne	Roinville	Conseillère municipale
BRAC DE LA PERRIERE	GHISLAINE	Santeny	Maire adjointe Patrimoine et culture
CHICHEPORTICHE	Clemence	Say	Adjointe en charge de l'animation de la culture et vie associative
CROSNIER LECONTE	Alix	Soisy Sur École	Conseiller municipal
DE BEAUCORPS	Christelle	Bièvres	Maire adjointe
DE BUSSY	André	Boulogne Billancourt	Conseiller municipal élu à la culture
DE LARMINAT	Ségolène	Saint-Cloud	Premier Maire-Adjoint délégué à la Culture et au Patrimoine
DECRAUZE	Laetitia	Rambouillet	Directrice Générale Adjointe des Services en charge de la Culture
DELACOURCELLE	Astrid	Samois sur Seine	Conseillère municipale
DESCHAMPS	Dominique	Morsang sur Orge	Adjointe au Maire à la culture
DIABATE-ROBILLARD	Martine	Gouvernes	Conseillère Municipale
DINAND	Yannick	Villepreux	Directeur culture
DOS RAMOS	Laëtitia	Le Thillay	Adjointe au Maire en charge des affaires culturelles
DREVON	Bruno	Vélizy-Villacoublay	Maire adjoint délégué à la Culture
DUBOIS	Danièle	Samois sur Seine	Elue
DUBOIS-LOYA	Catherine	Houilles	Adjointe à la culture
FOURNIER	JACQUES	Le Tremblay Sur Mauldre	Adjoint culture et patrimoine
GALLET	Laurence	78610	Maire Adjointe à la culture
GARCIA	Pedro	Châtillon	Conseiller municipal culture
HERARD	Anne-Sophie	Soisy-Sur-Ecole	Maire
HERPIN-POULENAT	Dominique	Vétheuil	Maire
JOLY	Isabelle	Compans	Élue conseillère
JOSSE	Olivier	Vert Le Grand	Adjoint au maire de Vert-le-Grand
LAMPRECHT	Frédéric	Nogent Sur Marne	Conseiller municipal
LANDIER	Katell	Achères	Maire adjointe déléguée à la culture
LE GOFF	Hélène	Massy	DAC

# COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DRAC/AMIF DU 13 OCTOBRE 2021

LEBEAU	Olivier	Moret-Loing-Et-Orvanne	Adjoint Culture Patrimoine et Tourisme
LECORBEILLER	Jean	78710	Conseiller municipal délégué à la culture et du patrimoine
LENARD	Françoise	Autouillet	Maire
LERAY	Corinne	77880	Déléguée à l'action culturelle et au patrimoine
LIADZE	Fabienne	Issy-Les-Moulineaux	Maire-Adjoint délégué à la Culture
M LOUVION ET MME MOSTAFI	GREGORY et SOUAD	Les Mureaux	Directeur de la culture et maire adjointe
MARVIN	Sophie	St Cyr L'Ecole	Adjoint au maire a la culture, sports, associations
MONOT	Sébastien	Lagny	Adjoint
MORELLE LOSSON	Laurence	Villepreux	1ere adjointe au maire de Villepreux (Environnement / agriculture / Culture)
NENY	Bernard	Liverdy en Brie	Conseiller municipal en charge du patrimoine ancien
NJOK BATHA	Catherine	Carrières sous Poissy	Élue
PALKA	Monika	Pringy	DGS
PENEY	Sandrine	Courbevoie	Adjointe au maire
POUPARD	Soizic	Saint Hilarion	Conseillère municipale chargée du pôle Patrimoine Culture et Tourisme
PRESENTE	Marlène	Bailly	Responsable Culture-Evènementiel et Vie associative
REYNAUD	Judith	Fontainebleau	2ème adjoint au Maire
RIDOUX	catherine	Verneuil-Sur-Seine	Directrice de la culture
ROBIN	Béatrice	Le Plessis-Robinson	Maire-adjoint Déléguée à la Culture
SAINT-MARCOUX	Virginie	Andrésy	Conseillère municipale déléguée à l'innovation culturelle
SOARES	Sébastien	Neuville-Sur-Oise	Directeur Général des Services
TAMATA VARIN	Marième	77390	Maire
TREGOUET	Sabine	L'Ile-Saint-Denis	DAC
WAGNER	Karin	Chanteloup Les Vignes	Directrice des affaires culturelles
WEGEL	Evelyne	Compans	Adjointe
WILMET	SONIA	Le Plessis Gassot	Secrétaire de Mairie
WINGLER	Clément	Etampes	DGA Culture Patrimoine
ZEGHOUF	MEDHY	Evry-Courcouronnes	Adjoint au maire